



Association des
Propriétaires
Exérieurs de
Résidences secondaires
Ovronnaz

Représente les R2 depuis 2014

Assemblée générale ordinaire 2023

Invitation à l'Assemblée générale annuelle ordinaire d'APEROVronnaz
Samedi 1^{er} avril 2023 - 17h00 - Couvert de Tourbillon - Ovronnaz

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à Ovronnaz le 1er avril prochain.

Avec nos cordiales salutations et à bientôt !

Votre comité.

Ordre du Jour de l'AG du 1^{er} avril 2023

1. Bienvenue
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Pour mémoire : acceptation des PV de l'AG 2022
4. État des membres
5. Rapport du Président
6. Rapport du Vice-président, délégué à la Commission Touristique
7. Rapport du Trésorier, comptes 2022
8. Rapport des vérificateurs des comptes
9. Vote d'acceptation des trois rapports et décharge au Comité
10. Budget 2023
11. Fixation du montant de la cotisation 2024
12. Acceptation du Budget
13. Composition du Comité, appel à candidatures et réélection
14. Initiative "Bravo Bisses", décision de principe
15. Divers et questions
16. Clôture de l'assemblée
17. Parole à l'invitée du jour, Madame Jessica Monnet, responsable de l'Office du Tourisme.
18. Apéro

Point 3 **PV de l'AG 28 mai 2022**

Ce PV a été distribué à tous les membres. Il n'y a pas eu de remarque dans le délai imparti et il est donc considéré comme adopté. Il est disponible sur le site de l'Association.

[https://www.aperovronnaz.ch/uploads/1/0/3/1/103156816/pv - ag 28.05.2022.pdf](https://www.aperovronnaz.ch/uploads/1/0/3/1/103156816/pv_-_ag_28.05.2022.pdf)

Point 4 **État des membres**

Au 31 décembre 2022 nous comptons 230 membres (2015 : 280 - 2022 : 237). Le nombre de nos membres a régulièrement diminué en raison de ventes et autres mutations, espérons que nos actions pour mieux faire connaître l'association ne seront pas vaines. NB : On note une légère progression depuis le 1^{er} janvier 2023.

Point 5 : **Rapport du président pour l'année 2022**

2022 Année de transition et quelques nouveautés

Les factures TS pour 2019 et 2020 ont été adressées aux propriétaires dans le courant de l'année. Il devrait en être de même pour les factures TS 2021 et 2022 au cours de l'année 2023.

Comité

Je remercie de comité pour sa collaboration qui nous permet de fonctionner le mieux possible. A l'issue de la dernière AG nous avons pu intégrer MM : Pierre-Alain Beausire et Giovanni Di Dario comme nouveaux membres du comité et Mme Catherine Uebelhart comme vérificatrice des comptes.

Monsieur Di Dario a repris la fonction de Trésorier de Monsieur Schertenleib au 1er janvier 2023.

Monsieur Schertenleib, Vice-Président, va pouvoir se consacrer plus intensément aux relations avec la Commune et l'Office du Tourisme.

Relations avec les Autorités

Rien de particulier cette année à signaler, nous avons attendu sans résultat une décision du Conseil Communal sur notre demande de joindre un prospectus à l'envoi des factures TS

Office du Tourisme

Nous avons rencontré la nouvelle responsable de l'Office du Tourisme, Madame Jessica Monnet en compagnie du Conseiller Communal en charge du Tourisme, Monsieur Christian Roduit, pour un tour d'horizon de la situation.

Téléovronnaz

Le nouveau Télésiège 4 places de Petit Pré, objet de notre participation à l'augmentation de capital de la société, a été mis en fonction avant Noël 2022.

Comme l'an dernier nous avons tiré au sort (processus informatique aléatoire) 20 bénéficiaires parmi les membres ayant payé leurs cotisations en 2022. Peu avant Noël, ils ont reçu chacun 4 bons de CHF 4.00 à utiliser à la caisse du Télésiège ou au Restaurant de Jorasse. Et cela, jusqu'au 31.10.2023.

Thermalp

Nous avons rencontré la nouvelle directrice, Madame Sylvie Michaud. Le décès de Monsieur Jean-Daniel Descartes en janvier dernier laisse un vide et de nouvelles perspectives dont nous ignorons au moment de la rédaction de ce rapport.

Fromages et Cimes,

Pour répondre à l'appel des organisateurs, votre Vice-Président et votre Président ont participé au montage des chalets à raclettes.

Nouveautés de l'année :**Logo**

Nous avons créé un nouveau logo, c'est celui qui figure en entête de cette communication.

Autocollant

Vous avez reçu un sticker à coller sur un fond clair. Nous sommes d'accord pour dire que ces autocollants ne répondent pas au but visé (visibilité sur vos voitures, par exemple). Un nouveau sticker sur fond blanc est disponible et sera distribué lors de l'AG 2023. Notez que le sticker dispose d'un code QR qui pointe directement sur notre site.

Calicot

Nous avons eu l'autorisation de la Commune et du propriétaire de la parcelle pour poser un calicot publicitaire à la sortie de la COOP. L'idée est de mieux nous faire connaître par les plus de 1'000 propriétaires R2 qui ne sont pas (encore) membres de notre association. Là aussi le code QR pointe sur notre site.

Flyer

Nous avons édité un nouveau prospectus qui a été remis à l'Office du Tourisme et aux Agences Immobilières qui gèrent les PPE pour distribution à leurs clients. Vous en avez tous reçu quelques exemplaires à distribuer autour de vous aux non-membres. Il n'y figure pas d'adresse postale car nous souhaitons que nos membres disposent d'une adresse e-mail afin de faciliter la communication et de limiter les frais.

Casquettes

Nous avons fait confectionner 300 casquettes d'excellente qualité portant le nouveau logo. Les casquettes seront en vente lors de l'AG pour le modique prix de CHF 10.00 (montant supérieur acceptés ...). Ainsi quand vous vous promènerez dans les environs coiffés de cette casquette vous pourrez reconnaître d'autres membres qui l'auront également coiffée et ainsi vous faire de nouvelles connaissances.

Action de Noël

Juste avant Noël nous avons distribué une cinquantaine de cornets de friandises aux enfants et mamans des réfugiés, en grande majorité Ukrainiens, séjournant temporairement au foyer des "Oisillions".

En conclusion

L'année 2022 qui a vu la reprise d'une AG en présentiel s'est déroulée normalement avec une bonne fréquentation de la station. Votre Comité poursuit ses efforts pour augmenter le nombre de nos membres afin de conforter notre représentativité et il tient particulièrement à soigner nos relations avec les autorités communales et l'Office du Tourisme. C'est aussi dans ce cadre que le projet "Bravo Bisses" (voir annexe) a été élaboré.

Charly Teuscher, Président

Touriste ou Résident

Comment vous voyez-vous ? Comment nous voit-on ?

Nous nous estimons résident. Le législateur et la population nous considèrent comme touriste.

Est-ce que certaines incompréhensions ne proviendraient-elles pas de ce paradoxe visuel ?

Pouvons-nous surmonter ce handicap ?

Afin d'obtenir son permis de conduire, le candidat doit passer un test de vue dont une des particularités est de contrôler sa capacité à voir sur un large spectre de près de 180°. A partir de 75 ans, ce contrôle est renouvelé tous les 2 ans.

Nous aussi, ainsi que nos interlocuteurs communaux et touristiques avons besoin de cette capacité à voir large afin de lire et comprendre par-dessus l'épaule du voisin.

.....

Nous participons financièrement à la mise en place d'animations hebdomadaires. Le programme de cet hiver est très alléchant. Il y en a pour tous les âges ! Notre nouvelle responsable Jessica Monnet a su y incorporer divers acteurs économiques de la station. Offrir des animations et valoriser l'activité économique, un bon deal. Consultez et n'hésitez pas à participer.

La commune a défini des pôles d'activités à Ovronnaz : Pôle touristique supérieur ; Pôle touristique des Bains et Chapelle ; Pôle du Vieux Morthey ; Des mesures à court et long termes sont engagées. Par exemple, un des objectifs est de développer un réseau de mobilité douce attractif par des paliers de mobilités complétés par des chemins de traverses et un « axe vert ». Cela rejoint pleinement notre désir d'un développement structuré, harmonieux et dynamique de notre chère station. Plus d'infos : Voir notre info-lettre du 21 nov. 2022

.....

Petites informations pratiques :

Amateurs de sushi : Savez-vous qu'il y a un chalet à sushi à Ovronnaz ! Préparation devant vous ! Il se trouve sur le parking du resto de la Pension. Ouverture du jeudi au dimanche.

Transport : Le bus Postal vous transporte gratuitement toute l'année depuis Préplan (entrée de la station) à Plein Soleil (après le resto de la Promenade). Cette prestation est offerte par la commune.

Recharge des véhicules électriques : Va se concrétiser avec la rénovation cette année de la route qui passe devant la Coop. En attendant, recharge possible à Leytron derrière le kiosque à journaux. Il y a aussi une borne à la Pension à bien plaisir, consommation sur place souhaitée !

Votre délégué : Gilbert Schertenleib, Vice-Président

	COMPTE DE RÉSULTAT AU		31.12.2022
CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
		COTISATIONS 2022	6 872.45
Frais assemblée	1 234.90	DONS	30.00
Participation au développement touristique	2 300.00		
Cotisations externes	650.00		
Frais administratifs	988.90		
Allocation et représentation	876.75		
Promotion APEROVronnaz	745.40		
SOUS-TOTAL CHARGES	6 795.95	SOUS-TOTAL PRODUITS	6 902.45
RÉSULTAT NET	106.50		
TOTAL	6 902.45	TOTAL	6 902.45

	COMPTE DE BILAN AU		31.12.2022
Actif	MONTANTS	Passif	MONTANTS
Banque BCVs	12 030.90	Cotisations 2023 payées d'avance	150.00
Caisse	0.00		
Participation à l'augmentation du capital de TéléOvronnaz	8 000.00	Bénéfice de l'exercice 2022	106.50
		Capital Immobilisé	8 000.00
		Capital réservé	11 774.40
ACTIF	20 030.90	PASSIF	20 030.90

Point 8 **Rapport des vérificateurs**

- Les comptes ont été vérifiés et trouvés exacts par les vérificateurs
- Lecture du rapport établi le 17 février 2023 qui confirme
 - le bénéfice de l'exercice en cours de CHF 106,50
 - le solde du compte BCVs de CHF 12'030,90
 - le total du Bilan de CHF 20'030,90

Point 10 **Budget 2023**

BUDGET 2023			
Rubriques	Budget 2023	Résultat 2022	Budget 2022
Cotisations	6 900,00	6 872,45	6 600,00
Dons	30,00	30,00	20,00
TOTAL PRODUIT	6 930,00	6 902,45	6 620,00
Frais assemblées	1 600,00	1234,90	1 600,00
Particip. Dévelop. touristique		2 300,00	
Cotisations Assoc. Externes	650,00	650,00	650,00
Frais administratifs	950,00	988,90	800,00
Allocation et représentation	900,00	876,75	1 500,00
Promotion APEROvronnaz	1 800,00	745,40	800,00
TOTAL CHARGES	5 900,00	6 795,95	5 350,00
Résultat exercice	1 030,00	106,50	1 270,00

Point 11 **Cotisations**

Proposition à l'assemblée : pas de modification : fixer la cotisation 2024 à CHF 30.00

Point 13 **COMITE**

Président :

Charly Teuscher
(démissionnaire pour raison d'âge)
Gilbert Schertenleib
Giovanni Di Dario
Nicola Belsito
Pierre-Alain Beausire
Catherine Uebelhart
Martial Horner,

Vice-Président, délégué à la Commission touristique :

Trésorier :

Logistique :

Secrétaire :

Vérificateur/trice des comptes :

Appel à candidatures

Depuis plusieurs années nous souhaiterions intégrer une ou deux dames au sein de notre comité car nous sommes très loin de la parité ,,,

Le Président souhaite remettre sa fonction pour raison d'âge.

Avis aux intéressé(e)s.

Réélection du Comité

Nous vous proposons d'entériner le comité et les vérificateurs des comptes tel que présenté ci-dessus pour les années 2023 et 2024.

Point 14 **Initiative "Bravo Bisses"**

Voir le document annexé au cahier de l'AG.

Décision de principe de l'AG pour entreprendre ce projet.

PROCURATION

Par mesure de simplification les membres ne pouvant pas participer à l'Assemblée Générale 2022 peuvent donner procuration à un autre membre qui sera présent ou, à défaut, au Comité en envoyant un e-mail à l'adresse du comité : info@aperovronnaz.ch

Ne pas oublier d'Indiquer le nom du propriétaire et le nom du mandataire.



**Association des
Propriétaires
Extérieurs de
Résidences secondaires
Ovronnaz**

Représente les R2 depuis 2014

De Chou au Torrent du Grand Tséné - relance d'un projet des années 1970

Balade le long des anciens bisses d'Ovronnaz et de Patier

Dans les années 1970, sauf erreur, Théo Chatriand et Guy Crettenand, architecte, avaient élaboré un projet visant à rétablir le bisse de Chou qui avait disparu lors de la construction (année inconnue) du chemin forestier de la Corniche. Le projet concernait la portion qui va de la Salentse jusqu'au-dessus de Chou.

Ces deux personnalités de Leytron étaient donc des visionnaires, mais à l'époque personne ne se souciait du tourisme "doux". Selon M. Chatriand, consulté récemment, le projet avait échoué faute de volonté politique, car l'autorité communale n'en voulait pas. À l'époque un projet semblable, mais plus onéreux, établi par la commune avait aussi élaboré, mais il n'a jamais abouti.

Il se peut donc qu'il en existe des traces dans les archives communales.

La roue du temps a tourné et les préoccupations actuelles en matière de tourisme vert, durable et 4 saisons, devraient être plus favorables que par le passé à la réalisation d'un projet similaire et augmenté.

Concrètement on peut imaginer les développements suivants :

1. Bisse de Chou - env. 2,7 Km
de la Salentse au dessus de Chou, à recréer en totalité le long de la Corniche
2. Bisse de Darbeline – env. 2,4 Km
de la Salentse au Parking de Tourbillon, à recréer en totalité
3. Bisse de Patier, sur Chamoson, env. 2,1 Km
Du Torrent du Grand Tséné à Tourbillon, à rénover entièrement

Evacuation

L'évacuation des eaux depuis Tourbillon constitue un défi.

Selon M. Jean Philippoz, personnalité bien connue qui a exercé de nombreuses fonctions à haute responsabilité dans la commune, l'évacuation ne peut pas se faire par le Torrent de Valeresse au Billionaire, car des contraintes hydrogéologiques ne le permettraient pas (infiltrations, glissement de terrain de Montagnon).

Dès lors un retour à la Salentse via la Petite Corniche présenterait une solution adéquate. Idem pour les eaux du bisse de Patier qui pourraient aussi se déverser vers la Losentse par les Esserts où il reste d'ailleurs une petite portion de bisse.

Avantage pour une station qui se veut familiale :

De telles réalisations mettraient toute la Corniche sur le parcours de deux bisses (avec une buvette au parking, bien entendu ...) avec continuation jusqu'au Torrent du Grand Tséné, soit un trajet de 7 Km env.

Possibilité de cheminement avec une poussette sur plusieurs km le long de ces bisses, ce qui est plutôt rare le long des bisses valaisans.

Réalisation

Bien entendu il s'agit d'un projet de longue haleine, pour autant que le principe en soit accepté par les autorités locales. Le cas échéant sa réalisation pourra se faire en plusieurs étapes.

L'idée serait donc de créer un groupe de volontaires très motivés qui s'engageraient œuvrer à la réalisation du rétablissement de ces bisses du passé cela dans un esprit de collaboration entre R2 et population locale.

Les premières démarches peuvent être définies comme suit :

1. Prise de contact avec la Commune de Leytron pour connaître s'il y a intérêt de son côté.
2. Prise de contact avec la Commune de Chamoson pour connaître le devenir du bisse de Patier qui est inclus dans le projet et connaître son éventuel intérêt.
3. Évaluer une demande de pré-étude de faisabilité (pour éviter une aventure sans lendemain).
4. Recrutement de personnes volontaires, actives et motivées de la région et de notre association pour la mise en route du projet (par ex. création d'une association ad'hoc). Recrutement possible : via le système d'info de la Commune, un article dans le Nouvelliste, des reportages sur les Radios locales).
5. Évaluer les coûts et définir le financement, rechercher des sponsors
6. Prises de contacts avec d'autres associations analogues (p.ex. Bisse de Savièse)
7. Prise de contact avec les services communal et cantonal concernés pour évaluer
 - a. Le légal
 - b. Les autorisations
 - c. Les éventuelles subventions
8. Prise de contact avec le Triage forestier des Deux-Rives qui est concerné par l'accès aux forêts via la Grande Corniche et le chemin de Patier.
9. Prise de contact avec le Club de ski de Fond concerné par les 3 bisses.
10. Prise de contact avec Téléovronnaz également concernés par le projet (bisse de Chou).

Plan Directeur – Aménagement du territoire

Dans les documents disponibles sur le site de la commune de Leytron

- Plan directeur de Leytron Mai 21 (ALPA)
- Aménagement du territoire, Révision globale du PAZ et du RCCZ – Information publique (Nivalp SA)

On ne trouve, à notre connaissance, aucune mention du secteur de Chou, ni de la Grande Corniche entre Chou et Tourbillon. Il n'est fait mention que de la Petite Corniche.

Or il nous semble que ce projet de recreation des anciens bisses s'inscrit bien dans les objectifs énumérés dans le rapport Nivalp SA, notamment :

4. Assurer l'avenir touristique

1. Définir des secteurs de développement touristique pour garantir une cohérence spatiale de l'offre

...

3. Développer une étroite collaboration intercommunale en créant un bassin touristique intercommunal avec la commune de Chamoson dans un premier temps

o Soutenir les synergies entre les différentes offres

...

5. Valoriser les offres alternatives au ski

...

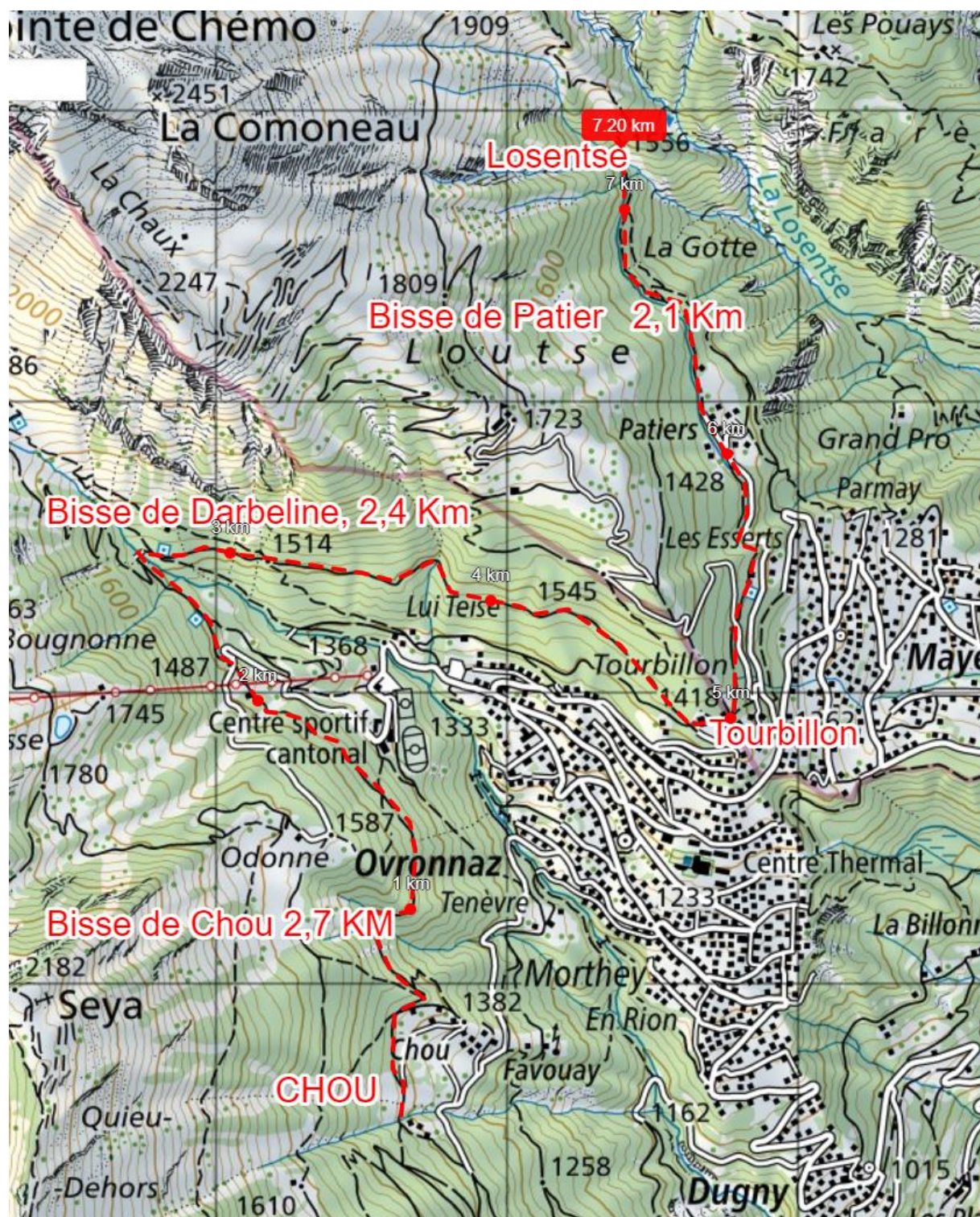
o Valoriser les activités estivales et automnales

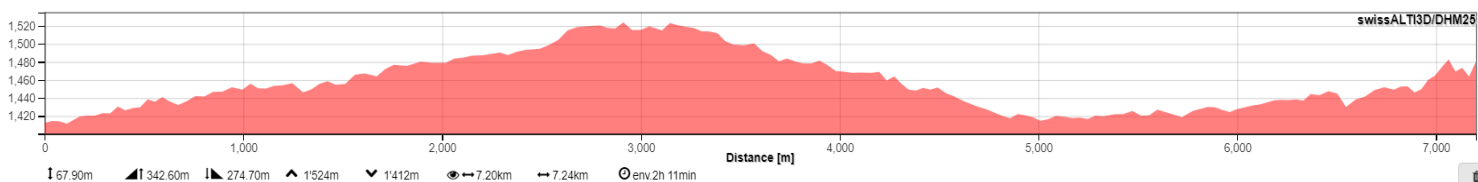
5. Valoriser la forte composante verte propre à la commune

1. Augmenter l'accessibilité et l'attractivité de la nature environnante grâce à une promotion claire et un entretien constant des itinéraires à fort intérêt paysager

2. Intégrer l'aspect naturel dans le caractère des aménagements des espaces publics (EP), particulièrement au sein des secteurs stratégiques

...

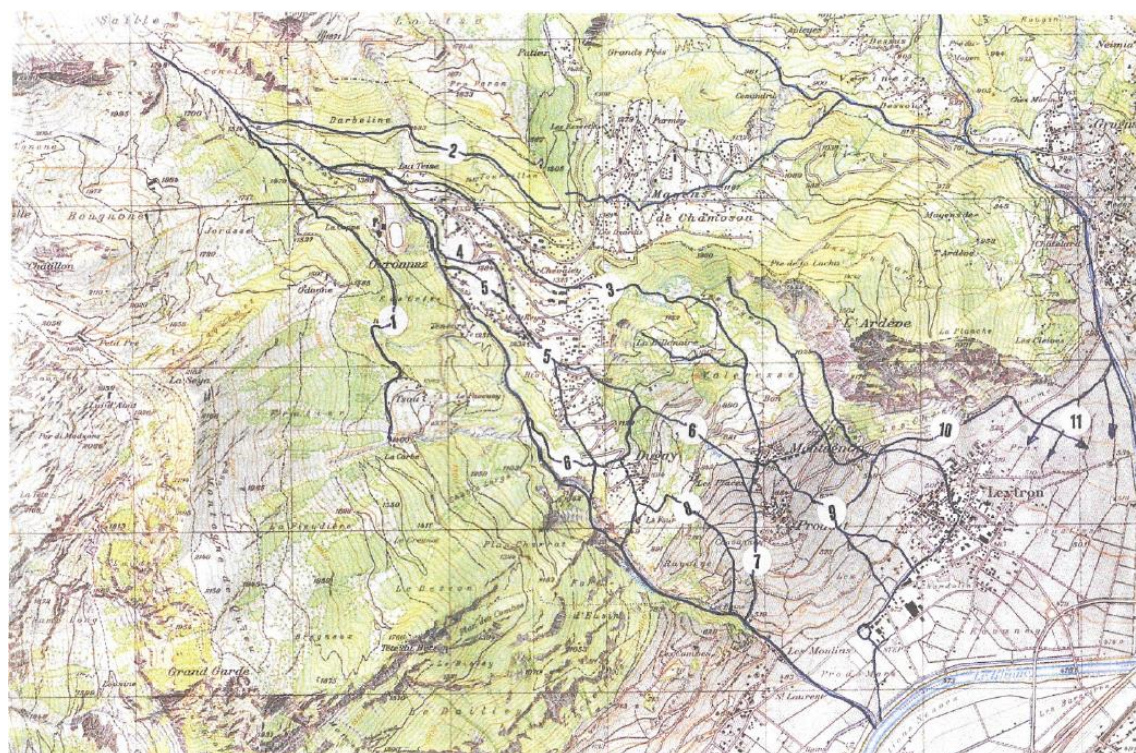




4

Réseau des anciens bisses, carte élaborée par Théo Chatriand

Les Bisses et les Torrents



- 1 Bisse de Chou
- 2 Bisse de Darbeline
- 3 Torrent de Valeresse
- 4 Torrent de Pré Morand
- 5 Torrent Neuf
- 6 Torrent de la Scie ou de la Seya
- 7 Torrent de Chaudanne
- 8 Torrent de Châtelard puis Torrent de Maison Neuve
- 9 Le Besse Montagnon Maladaire
- 10 Bisse des Chênes
- 11 Le Besse de la Losentse
- 12 Le bisse de 1420

Source : Toponomie de Leytron TOPO TO 2018 par Théo Chatriand

